



PREAVIS MUNICIPAL NO 2024/10

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 64'860.00 TTC POUR LA RENOVATION DES DEUX SALLES DE CLASSE DU COLLEGE.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

La construction du collège intercommunal Gustave-Roud à Carrouge a entraîné le départ des élèves du collège de Vulliens à la fin de l'année scolaire 2021 – 2022. Depuis lors, plusieurs pistes ont été étudiées par la municipalité en vue d'une nouvelle utilisation pérenne des deux anciennes salles de classe. Si aucune de celles-ci ne s'est concrétisée jusqu'à maintenant, les locaux ont été mis à disposition contre bons soins à l'association Vulliens Events, qui y organise notamment un lieu de rencontre, le QG, deux fois par semaine.

En raison de l'évolution démographique de la région, il s'avère que l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) ne suffira pas à accueillir l'ensemble des élèves primaires dès la rentrée 2024 – 2025. De ce fait, celle-ci s'est approchée de la commune de Vulliens afin de pouvoir à nouveau louer les deux salles de classes. L'objectif est d'y installer des 1-2P, essentiellement composées d'enfants de Vulliens et de Vucherens. La municipalité est entrée en matière à condition d'une venue de ces classes pour un minimum de deux ans.

II. Décision

Pour rappel, la transformation de l'ancien collège date de 1998 et il n'y a pas eu de rénovation importante des locaux depuis lors. De ce fait, la municipalité propose d'entreprendre des travaux qui seraient nécessaires quelle que soit l'utilisation ultérieure. Il s'agit du remplacement des fenêtres actuelles par de nouvelles fenêtres isolantes ainsi que de la repeinte des murs intérieurs. La question de l'éclairage s'est posée mais l'installation actuelle convient pour un retour des élèves et il a été estimé plus judicieux d'attendre de connaître l'utilisation future des locaux.

III. Coût

Les coûts des travaux sont basés sur des prix de soumissions rentrées :

Remplacement des 17 fenêtres	CHF	25'000.00
Rénovation des peintures	CHF	30'000.00
Divers et imprévus	CHF	5'000.00
TVA	CHF	4'860.00
Total	CHF	64'860.00

Il est prévu que l'ASIJ loue chaque salle de classe pour CHF 15'600.00 par année scolaire, soit un total de CHF 31'200.00. L'engagement d'une utilisation minimale de deux ans de la part de l'association scolaire permet donc à la commune de ne pas prendre de risque financier dans le cadre de cette rénovation.

IV. Financement et amortissement

Le financement de ces travaux sera assuré par les liquidités du ménage communal et comptabilisé sur le compte 352.314.01.



PREAVIS MUNICIPAL NO 2024/10

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 64'860.00 TTC POUR LA RENOVATION DES DEUX SALLES DE CLASSE DU COLLEGE.

V. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis n°2024/10 de la Municipalité du 11 novembre 2024,
- oui le rapport de la commission nommée pour cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour de la présente séance,

le Conseil général de Vulliens, dans sa séance du 6 décembre 2024

1. autorise la Municipalité à faire entreprendre les travaux de rénovation des deux salles de classe du collège,
2. et lui accorde à cet effet, un crédit maximum de CHF 64'860.00, TVA incluse, financé par le compte mentionné au point IV

Au nom de la Municipalité

Le Municipal responsable

Loïc Bardet

Le Syndic

Olivier Hähni



La Secrétaire

Isabelle Caille

Vulliens, le 11 novembre 2024